

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

L'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal tiendra une **assemblée publique de consultation** quant aux objets et aux conséquences de l'adoption du premier projet de résolution du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) au **8205, route Transcanadienne** en vertu du règlement RCA10-08-5.

Le premier projet de résolution du PPCMOI a été adopté lors de la séance du conseil d'arrondissement du **3 décembre 2024**. Cette assemblée aura lieu le **17 décembre 2024**, à 19 h, à la salle du Conseil de la mairie d'arrondissement située au 777, boul. Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Le premier projet de résolution du PPCMOI vise à autoriser l'agrandissement d'un bâtiment industriel situé au 8205, route Transcanadienne, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA10-08-5).

Les changements visent à déroger au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage, notamment quant aux éléments suivants :

- L'usage accessoire de comptoir de vente au détail
- Le nombre de cases de stationnement

Ces dispositions touchent la zone B11-002 délimitée au nord par la limite de propriété du 4600 boulevard Poirier et la rue Garand, à l'est par la limite de propriété du 4448-4454, rue Garand et la limite de propriété du 8005-8089, route Transcanadienne, au sud par la route Transcanadienne et à l'ouest par le boulevard Poirier.

La disposition relative à l'autorisation d'un usage accessoire de comptoir de vente au détail est susceptible d'approbation référendaire.

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement (ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné) expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à leur sujet.

Ce premier projet de résolution est disponible pour consultation au Bureau du citoyen, aux heures ordinaires de bureau.

Fait à Montréal,
Le 7 décembre 2024

Benoit Turenne
Secrétaire substitut du conseil d'arrondissement